

Description du dispositif incitatif

L'opération « Tous ensemble pour le covoiturage 2 », validée au conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités du 17 avril 2019, opérationnelle depuis le 1er mai 2019 consiste en :

- Pour les covoitureurs passagers : la prise en charge par Ile-de-France Mobilités de deux trajets de covoiturage par jour pour tous les abonnés Navigo annuels et Imagin'R.
- Pour les covoitureurs conducteurs : une indemnité de 1.5 à 3€ par trajet, dans la limite d'un plafond de 150€/mois, financée par IDFM et versée par l'intermédiaire des plateformes partenaires.
- Une visibilité des offres de covoiturage dans ViaNavigo lorsque le voyageur renseigne une recherche d'itinéraire.
- Cinq plateformes partenaires : Karos, Klaxit, Blablalines, Ouihop et Ecov.

En détail :

- Le montant de la subvention aux opérateurs est calculé selon une indemnité kilométrique de 0,1€/km et par passager avec un plancher de 1.50€ pour les trajets de moins de 15km et un maximum de 3€ par passager pour les trajets de plus de 30km
- Les trajets éligibles sont ceux :
 - Supérieurs à 2km
 - Dont l'origine ou la destination se trouve sur le territoire francilien
 - Dont l'origine ou la destination se trouve hors Paris (i.e. les trajets Paris intramuros sont exclus du dispositif)
 - Effectués par des personnes majeures (même si le conducteur et le passager sont domiciliés à la même adresse).

Le dispositif de soutien au covoiturage est renforcé lors de jours particuliers :

Ile-de-France Mobilités s'est engagée à assurer pour tous (détenteurs d'un passe Navigo ou non) la gratuité des trajets de covoiturage effectués via les plateformes partenaires :

- Lors des « Perturbations majeures dans les transports » (grèves SNCF, RATP...).
- Les jours où les seuils d'alerte à la pollution de l'air sont dépassés (pics de pollution).

Pour trouver les covoiturages disponibles sur un itinéraire et réserver un trajet :

- Rendez-vous dans l'application Vianavigo ou sur le site vianavigo.com qui rassemble les sites de toutes les plateformes (ou directement sur les plateformes partenaires)
- Lancez une recherche d'itinéraire
- Cliquez sur l'icône « covoiturage » proposée en résultat
- Choisissez le trajet qui vous convient le mieux
- Réservez votre trajet sur le site partenaire proposé (Karos, Klaxit, BlaBlaLines, Ouihop ou Covoit'ici)